



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

AUTORISATIONS ANNUELLES 1^{er} janvier 2016 – 30 juin 2017

Je soussigné(e).....

Responsable légal de l'enfant.....

ATTESTATION DE RESSOURCES

Autorise les collectivités (Bièvre Isère Communauté et les mairies du territoire) à consulter mon dossier CAFPRO afin d'accéder directement aux ressources à prendre en compte pour le calcul des participations financières.

N° allocataire :	
-------------------------	--

Quotient familial : Modifié le/...../..... sur présentation d'un justificatif	
--	--

En cas de modification, merci de nous faire parvenir vos justificatifs. La rétroactivité sera effective dans un délai de 30 jours maximum.

PHOTOS

Dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs, les collectivités sont amenés à faire des photos ou vidéos. Il s'agit de photographies de groupe ou bien de vues montrant des jeunes (de face ou de dos) en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ou films ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

Ces photos ou films peuvent servir à diverses publications : brochures, expositions, site internet, articles internes, journaux locaux, etc.

L'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille.

autorise la publication des photos et vidéos où apparaît mon enfant dans le cadre des activités des collectivités.

n'autorise pas les photos et les vidéos où apparaît mon enfant.

SORTIES

Autorise la sortie de l'établissement de mon enfant avec un agent des collectivités

Autorise mon fils / ma fille de 6 ans révolus à quitter seul(e) les accueils collectifs de mineurs auxquels il est inscrit.

Oui Si oui, les collectivités se déchargent de toute responsabilité.

Non Si non, personnes autorisées à venir chercher l'enfant (hors parents sauf déchéance de droit parental sur justificatif) :

Nom :Prénom :Lien parenté :Tél :

Nom :Prénom :Lien parenté :Tél :

Nom :Prénom :Lien parenté :Tél :

TRANSPORT

Autorise le personnel à transporter ou faire transporter mon enfant dans un véhicule autorisé par la collectivité ou celui des prestataires.

SANTE et URGENCE

Autorise le personnel de l'équipement ou un assistant délégué à donner du paracétamol à mon enfant en cas de fièvre supérieure à 38°5.

Autorise le personnel des collectivités à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident impliquant mon enfant.

SPECIFIQUE A LA JEUNESSE BASE ADOS 11/17ANS

Autorise mon enfant à rester seul dans un groupe de 3 jeunes minimum sans la présence d'un animateur. Cette autonomie sera progressive et relative au comportement des jeunes. Cette capacité sera évaluée par les animateurs. Au préalable, une durée et une zone de circulation seront définies avec le groupe. Chaque groupe aura un moyen de communication.

Grâce à l'acquiescement de l'adhésion, j'autorise mon jeune à participer aux différentes activités de Base Ados.

Tarifs de l'adhésion OBLIGATOIRE pour Base Ados :

Date d'adhésion	Quotient Familial < 620	Quotient Familial > 620.
Du 01/01/2016 au 30/06/2016	8€	10€
Du 01/07/2016 au 31/12/2016	4€	5€

A participer aux accueils des mercredis et vendredis sous forme libre et spontanée, validant le fait que mon enfant peut entrer et sortir du lieu d'accueil quand il le souhaite. Lorsque mon enfant sort du lieu d'accueil, il n'est plus sous la responsabilité des animateurs.

Reconnais avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement, Projet pédagogique et du Projet social et éducatif des accueils collectifs de mineurs des collectivités.

Date :

Signature du responsable légal :

